

A. — MOUVEMENT DE LA PRODUCTION

1. — PRODUCTION AGRICOLE

RAPPORT

présenté au conseil d'administration
sur le fonctionnement
de l'Office chérifien interprofessionnel du blé

CAMPAGNE 1937-1938

Le marché du blé au Maroc s'équilibre en fonction de trois débouchés :

- Consommation intérieure ;
- Contingent sur la France admissible en franchise de droits de douane ;
- Marché mondial, lorsque la récolte excède, après constitution d'un stock de sécurité, les besoins réunis de la consommation et de l'exportation sur la France.

Au cours des campagnes agricoles antérieures à la constitution de l'Office chérifien du blé, le commerce appréciait la position technique du marché pour répondre aux offres de la production.

A cet effet, il déterminait préalablement les rapports devant s'établir entre les trois débouchés pour fixer un prix moyen, tenant compte d'une part des cessions probables sur le marché français et, d'autre part, de l'éventualité d'une exportation à un cours moins avantageux.

Or, les quantités à expédier sur la métropole étaient calculées au prorata des stocks périodiquement recensés dans les ports, sans que fût exactement connu le volume total de la récolte. Cette pratique ne permettait pas d'apprécier exactement le risque commercial.

Il en résultait que, malgré le jeu de la concurrence, la marge de sécurité prélevée au moment des achats à la production, constituait notamment, en années excédentaires, un important facteur de baisse. De plus, la centralisation abusive des stocks dans les ports augmentait les frais de circulation supportés par la production.

Lorsque l'Office chérifien du blé a reçu mission, en 1937, d'intervenir en vue de fixer un prix équitable pratiqué pendant toute la durée de la campagne, son action ne pouvait être efficace que s'il était également chargé de la répartition des produits.

Un contrôle administratif, assorti de sanctions sévères, peut s'exercer utilement au moment des premières cessions, mais l'Office ne peut prétendre maintenir la stabilité désirable que s'il a le pouvoir de régler les mouvements des produits.

A cet effet, l'Office chérifien, organe de direction et de contrôle, administré par un conseil interprofessionnel, doit, en premier lieu, évaluer le volume de la production. Il constate l'importance des stocks régionaux et en assure la répartition, en vue de leur utilisation rationnelle par les minoteries locales ou pour l'exportation.

Compte tenu du prix de revient en culture et des pourcentages admis pour chaque débouché, il peut aussi garantir un prix rémunérateur à la production et fixer raisonnablement la rémunération des divers usagers.

Il lui est ensuite possible d'imposer la stabilité de ce prix et par voie de conséquence, la fixité et l'unité du prix du pain.

Ce régime est assoupli pour le blé dur en raison du rapport très variable existant entre la production et la consommation contrôlée.

BLÉ TENDRE

a) *Production.* — Les évaluations de l'Office du blé, pour la récolte 1937, ont été très rapprochées des résultats centralisés en fin de campagne.

Le prix de base, révisé en octobre, a été fixé à 138 fr. 50 pour une quantité standard de 7/4 kilos de poids spécifique, et de 3 % d'impuretés. Le prix de compensation moyenne entre le prix intérieur et la valeur des exportations sur la métropole — c'est-à-dire le prix réel payé au producteur — a atteint 155 fr. 26 pour un blé d'un poids spécifique de 79-80 kilos.

Le prix de base est donc corrigé :

1° Par le reversement au producteur de la différence entre le prix à la consommation intérieure, et le prix d'exportation ;

2° Par l'incidence du rapport constaté entre le standard et la qualité réelle de la récolte.

Le prix réel du blé ainsi obtenu doit tenir compte du prix de la vie, des prix des produits et objets d'utilisation agricole et, d'une manière générale, des charges qui pèsent sur l'agriculture.

La valeur boulangère des blés de force produits par le Maroc est librement appréciée, elle s'établit suivant le jeu de l'offre et de la demande.

Le conseil d'administration a eu, d'autre part, à choisir entre un prix régional et un prix unique du blé à la production. Il s'est prononcé pour le prix unique. La répartition rationnelle de la récolte 1937 ne nécessitait pas, en effet, une appréciation de la valeur relative des produits, influencée par la distance entre les lieux de production et les centres de consommation ou d'exportation.

b) *Organismes coopératifs et commerce agréé.* — L'Office s'est trouvé en présence d'une organisation coopérative fortement établie. Les docks et leur union centralisent une importante partie de la production de qualité. Avant la création de l'Office, ces institutions s'élevaient contre le système de répartition de l'exportation contingentée. L'attribution de licences, au prorata des stocks constitués dans les ports avait, en effet, pour conséquence, d'affecter aux blés communs le même pourcentage d'exportation qu'aux blés à haute valeur boulangère. Le reliquat non exportable des blés de qualité, trouvait difficilement preneur sur le marché intérieur à un prix en rapport avec leur valeur.

L'application des principes posés lors de la constitution de l'Office a permis un aménagement plus rationnel de la production. En premier lieu, la règle de l'écoulement proportionnel des stocks a régularisé les cessions à la minoterie. L'Union des docks a pu participer à ces opérations. De plus, la priorité pour l'exportation donnée aux blés d'un W supérieur à 175, a spécialisé la récolte et valorisé équitablement la production de qualité.

Ainsi du double point de vue des possibilités d'écoulement et des prix, les dispositions prises par l'Office ont répondu aux desiderata des coopératives marocaines.

Le contrôle de la fonction commerciale a pu être étendu grâce à la création de coopératives indigènes, placées sous l'autorité administrative. La nécessité d'une mise en œuvre immédiate, a conduit à la constitution de grandes coopératives, peut-être moins compréhensives pour le fellah que de petites entreprises.

Le commerce agréé, bénéficiant d'un prix garanti, a obtenu une rémunération correspondant aux services rendus. Le taux de la prime de rétrocession a été fixé, comme en France, à 3 francs par quintal. La prime mensuelle, de conservation, limitée à 10 mois, a été portée à 1 fr. 50. Le tableau ci-après résume les opérations de la campagne 1937.

1° Constitution des stocks

Quantités commercialisées du 1^{er} juin 1937 au 31 mai 1938 : 1.641.000 quintaux, répartis comme suit :

1° Par catégories de producteurs :

Européens	1.300.000	(80 %)
Indigènes	341.000	(20 %)
	1.641.000	

2° Par catégories d'acheteurs :

Docks-silos européens.	812.000	(49 %)
Coopératives indigènes	75.000	(5 %)
Commerçants agréés.	754.000	(46 %)
	1.641.000	

3° Par valeur boulangère :

Blés communs	764.000	(47 %)
A W 150/175	138.000	(8 %)
W supérieur à 175..	739.000	(45 %)
	1.641.000	

4° Par régions de productions :

Oriental	2.000	(0,12 %)
Fès-Taza	141.200	(2,6 %)
Meknès	453.000	(27,5 %)
Rharb	453.300	(27,5 %)
Rabat	138.000	(9 %)
Casablanca, Settat, Oued-Zem	336.000	(20,5 %)
Mazagan	56.000	(3,4 %)
Safi-Mogador	48.000	(3 %)
Sud	4.500	(0,27 %)
	1.641.000	

Quantités déclarées comme « blés de semences » : 73.000 quintaux, dont 50.000 invendus ont été repris dans le stock total commercialisé de 1.641.000 quintaux.

2° Écoulement des stocks

L'écoulement contrôlé par l'Office a porté sur 1.641.000 quintaux, se répartissant comme suit :

1° Par nature de débouchés :

QUALITÉS	Minoterie	Exportation contingente	Débouchés divers
Blés communs	752.000	0	12.000
W 150/175	86.000	51.000	1.000
W supérieur à 175	14.000	710.000	15.000
	852.000	761.000	28.000
	(52 %)	(46,5 %)	(1,5 %)
Sur France :		716.000	
Sur Algérie :		45.000	

2° Par centre de consommation :

PLACES	Achat de la minoterie en blés 1937	Insuffisance des stocks locaux	Régions assurant le ravitaillement
Oujda	49.800	48.700	Fès et Meknès.
Faza	24.500	10.000	Fès et Meknès.
Fès	89.500		
Meknès	80.600		
Souk-el-Arba	6.000		
Rabat	73.600	55.000	Rharb, Khemisset, Meknès.
Casablanca	388.500	238.000	Rharb, Meknès, Tadla, Mazagan.
Oued-Zem	1.500		
Mazagan	18.000		
Safi	36.000		
Mogador	13.000	4.000	Rharb (par mer).
Marrakech	71.000	68.600	Settat, Oued-Zem, Mazagan, Meknès.

3° Par régions exportatrices :

RÉGIONS	Quantités exportées	Proportion w supérieur à 175
Oujda	300	100 %
Fès	19.200	10 %
Meknès	145.000	93 %
Rharb	364.000	93 %
Casablanca, Settat, Oued-Zem	120.000	100 %
Safi	1.900	100 %
Marrakech	1.500	100 %
Rabat	91.300	100 %
Mazagan	1.500	100 %
	761.000	

c) Transports.

Les transports de blés à partir des centres de stockage ont été effectués sous les trois chefs suivants :

1° Concentration dans les ports des blés H.V.B. destinés à l'exportation sur la métropole :

a) A Port-Lyautey (blés du Rharb, Fès, Meknès)	444.000
b) A Casablanca (blés de la Chaouïa, Tadla et Marrakech)	40.000
	484.000

2° *Substitution de blés communs à des blés H.V.B. exportés* (en vue d'assurer le ravitaillement local) :

Casablanca	81.500	quintaux
Rabat	55.100	—
Marrakech	1.500	—
Oujda	300	—
	138.400	—

3° *Ravitaillement de la minoterie* (Transport sur les places déficitaires). — 300.000 quintaux.

Le coût de ces transports ressort à 4.600.000 francs.

Par le jeu des centralisations directes opérées par les producteurs, dans la région du Rharb en particulier, l'Office a réalisé, au prix de règlements très compliqués, une économie de 310.000 francs.

Le montant des dépenses doit être diminué des primes de trafic consenties par les chemins de fer du Maroc et le Bureau central des transports automobiles. Le montant des ristournes atteint 640.000 francs. La charge de transport, au quintal, des blés ayant acquitté la cotisation forfaitaire de 2 fr. 50, ressort à environ 2 fr. 45. Sur 1.641.000 quintaux commercialisés, 18.000 quintaux ont été exonérés du paiement des 2 fr. 50 (reprise des semences provenant du contrôle technique).

d) *Industrie de transformation.*

Pour les industries de transformation (minoteries et boulangeries), l'Office a fixé les bases d'une juste rémunération tout en cherchant à harmoniser les mesures intéressant les usines modernes et les petites minoteries indigènes.

Ces études ont été facilitées par l'Association professionnelle de la minoterie, créée au début de 1937, pour parvenir au contingentement de la production des moulins.

BLÉ DUR

La récolte de 1937 ayant été déficitaire, l'Office a eu la charge d'assurer le ravitaillement du pays et d'empêcher les fluctuations trop accentuées des prix pratiqués sur les souks.

L'insuffisance de la récolte a conduit l'Office à centraliser les importations de blé dur nécessaires pour assurer les besoins complémentaires de semences (120.000 qx), le ravitaillement de la population indigène (230.000 qx) et la constitution d'un stock de précaution de 100.000 quintaux.

En résumé, le rôle de l'Office dans la défense technique du marché du blé dur, a consisté essentiellement :

1° A assurer un équilibre satisfaisant entre les disponibilités et les besoins ;

2° A laisser la souplesse nécessaire aux opérations commerciales pour faciliter la répartition des produits ;

3° A écarter toute taxation rigide et uniforme, mais à intervenir cependant par achats ou cessions directs, afin que les écarts de prix ne dépassent pas des limites raisonnables.

SITUATION FINANCIÈRE DE L'OFFICE

Les résultats financiers de l'Office sont enregistrés :

1° Dans son budget, alimenté par une taxe à la production de 3 fr. 50 par quintal de blé destiné à couvrir les frais de gestion, et dont le solde sert à constituer un fonds de réserve ;

2° Dans des comptes spéciaux transcrivant des opérations de compensation, dont l'équilibre doit être assuré en fin de campagne, ainsi que des opérations d'achats et de ventes, financées par des avances de l'État et à reporter, si besoin est, sur plusieurs campagnes.

Les recettes ordinaires de l'exercice 1937-1938 ont atteint 6.319.189 fr. 74.

Les dépenses ordinaires se sont élevées à 2.322.227 fr. 92, ainsi décomposées :

Personnel	1.322.912 29
Matériel	331.680 93
Subvention et contributions.	212.634 70
Contribution aux transports blés	455.000 00
	2.322.227 92

Les comptes de recettes et dépenses extraordinaires font apparaître un excédent de dépenses de 55.166 fr. 25.

Les disponibilités en fin d'exercice sont de 3 millions 941.795 fr. 57.

ACTION DE L'OFFICE EN 1937-1938

Le Gouvernement a dû arbitrer les propositions de prix enregistrées par le conseil.

Le relèvement appréciable de la valeur des fonds ruraux, constaté au cours de la campagne 1937, s'oppose à l'idée d'un prix insuffisant. Le revenu réel des agriculteurs, dans les régions à destination céréalière, représente d'assez près la contre-valeur d'un pouvoir d'achat égal à celui de 1914.

Les difficultés que peut rencontrer l'Office dans l'avenir proviendront vraisemblablement du fait que l'importance de la récolte de blé tendre du Maroc doit être appréciée en fonction de la production nationale (France, Algérie, Tunisie).

Lorsque la récolte nationale est équilibrée, l'excédent marocain est représenté par la différence entre ses disponibilités et les quantités consommées ou exportées au titre du contingent ; si la récolte nationale est excédentaire, le Maroc subit la charge d'une résorption et devient donc excédentaire, alors même que sa récolte serait égale aux besoins réunis de la consommation et du contingent.

Les demandes irrégulières du marché national peuvent donc altérer partiellement la valeur utile de la production marocaine.

Cette observation justifie la constitution d'un large fonds de réserve pour supporter l'avilissement des prix en années excédentaires.

La fonction de l'Office doit donner une assurance aux producteurs contre des écarts de prix. Son rôle ne pourra être apprécié que sur un cycle de plusieurs années.

SITUATION AGRICOLE ET HORTICOLE

Mois d'avril 1939

Des chutes de pluie, suivies d'abaissements de température très marqués, ont caractérisé la fin du mois de mars, et des gelées, affectant les cultures précoces dans certaines situations, ont été enregistrées dans tout le nord du Maroc, de Casablanca à Fès, où elles furent très fortes avec un minimum de -5° dans la nuit du 27 au 28 mars (stations O. Nja et O. Fès).

En avril, le temps a été instable, les écarts de température fréquents, les vents de directions très variables, les pluies de peu de durée mais générales. La Chaouïa bénéficia d'une moyenne de 40 m/m avec un maximum de 50 m/m à Settât, Safi et Mogador de 25 à 39 m/m, Marrakech de 35 m/m au début du mois avec un violent orage de 35 m/m vers le 19 ; dans le Nord, les pluies ont été suffisantes pour les cultures sans être successives, ainsi que cela s'est produit trop souvent, ces dernières années. Quelques orages de grêle, sans gravité, ont été signalés dans les régions de Fès, Meknès, Port-Lyautey, Ouezzane, Oued-Zem, Marrakech, ainsi que des chutes de neige en montagne à Taza et dans le Moyen-Atlas.

Les oueds roulent un gros débit, les séguias sont bien alimentées, les citernes sont pleines et les réserves d'eaux souterraines et de surface sont abondantes.

La nourriture fournie par la végétation naturelle est substantielle sur les terrains de parcours en plaine, mais insuffisante en montagne par suite des périodes froides qui se sont produites jusqu'en avril et ont retardé la poussée de l'herbe.

Malgré les dégâts, importants mais localisés, causés par les gelées de fin mars, l'état des récoltes continue à être excellent dans tout le Maroc.

Ce sont surtout les vignes dont la végétation était avancée qui ont souffert de ces abaissements subits de température, mais, dans de nombreux vignobles, le débourrement de la vigne ne s'est produit qu'après les gelées, et le désastre qui est estimé de 25 à 75 % dans le Rharrb, n'est pas absolument général. Toutefois, une nouvelle gelée de -2° à -3° s'est produite à Meknès et à Fès dans la nuit du 26 au 27, ce qui augmente les superficies sinistrées, car à cette date la végétation de la vigne était bien partie — et sans en connaître exactement les répercussions, il est à craindre qu'elles ne soient aussi importantes que dans les autres régions.

En ce qui concerne les céréales, ce sont les variétés précoces, le 422 et 588 surtout, qui ont été touchées ; pour les pois, la résistance a été variable, selon les variétés et l'état de la végétation et les dégâts dans les fèves varient avec les situations.

Les semailles de maïs sont en augmentation ; les circonstances météorologiques s'annoncent favorables à l'évolution de cette céréale dont la végétation est actuellement tout à fait satisfaisante, bien que quelques champs de peu d'importance aient été semés à nouveau à la suite des abaissements de température excessifs de fin mars.

Les ensemencements de sorgho sont très avancés et les semailles et repiquages des cultures maraîchères d'été sont poursuivis activement ; les semis de cotonnier sont à peu près terminés dans le Rharrb.

La moisson de l'orge est commencée en Chaouïa, Doukkala, Abda, Rehamna, et les rendements prévus sont très supérieurs à la moyenne des années précédentes.

La végétation du blé continue à être excellente, les pertes importantes causées par la gelée sur les céréales précoces et par la cécidomyie sur les variétés

tardives, étant très localisées. La maturation des blés tendres est commencée dans le Sud, et les espoirs de rendements élevés dans tout le Maroc se réaliseront bientôt, sauf accidents météorologiques imprévus mais toujours possibles.

Les rendements des légumineuses, moyens en général, sont meilleurs dans le Centre et le Sud, où la gelée n'a eu aucune action.

Enfin, malgré les accidents météorologiques signalés, et qui n'ont eu que des conséquences partielles, la récolte des agrumes s'annonce très belle. Bien qu'un léger retard dans la maturation des cerises, pêches et abricots, soit à prévoir, ces récoltes sont à peu près normales.

C'est dans les régions de Fès et Meknès que les arbres fruitiers ont le plus souffert ; par suite de la proximité des montagnes, l'abaissement de température a été le plus fort et plus rapide : des amandiers, pêcheurs, pruniers, abricotiers, qui se trouvaient en fleurs ou qui venaient de nouer ont été plus ou moins complètement gelés. Dans la région de Fès, les oliviers ont eu des fleurs et de jeunes ramilles complètement desséchées par la gelée, avec des pertes de récolte de 50 à 100 % selon les situations. Par contre, ceux de Meknès, moins avancés, ont été indemnes. Enfin les agrumes ont eu sporadiquement des fleurs et de jeunes pousses desséchées dans les deux régions précitées.

Cependant, malgré ces quelques accidents et des pertes importantes mais localisées, la situation agricole du Maroc continue à être excellente.

Mois de mai 1939

Après un fort abaissement de température, qui s'est produit à fin avril, occasionnant des gelées à Fès, Meknès, et sporadiquement dans quelques situations sensibles aux influences météorologiques, la première décade de mai a été marquée par quelques pluies fines et des brouillards dans le Nord et le Centre, des chutes de neige dans l'Atlas central, puis une période de chergui a suivi du 10 au 15 mai, et enfin le mois s'est terminé avec des températures normales dans la zone côtière et un peu de chergui à l'intérieur.

Les réserves en eaux de surface et souterraines sont toujours abondantes, et les oueds sont alimentés copieusement par la fonte des neiges.

La végétation est très développée et les ressources fourragères abondantes sur tous les terrains de parcours, même en montagne. Dans le Sud, l'alimentation du bétail est assurée, pour longtemps encore, par les chaumes des céréales déjà moissonnées et, en général, l'état des animaux domestiques est des plus satisfaisants.

On sème encore du maïs et du sorgho au Maroc oriental, à Taza, Ouezzane, et, au cours du mois, des semis ont été recommencés partout où les retours de froid avaient occasionné de trop nombreux manquants.

L'évolution de cette culture favorisée par les quelques pluies du mois, est des plus satisfaisantes ; il en est de même des pois chiches, dont la floraison est terminée en Abda-Ahmar et la maturation commencée dans d'excellentes conditions.

En général, la main-d'œuvre et les attelages sont occupés au binage des maïs et sorghos, tabacs, coton, au labour des vignobles et aux traitements anticryptogamiques, à l'entretien des jachères cultivées, et enfin, aux récoltes de fourrage, d'orge, pois, fèves, avoine, pommes de terre et, dans le Sud, du fenugrec et lin à graines. Les fourrages naturels et artificiels ont été abondants, mais le fanage et le ramassage ont été gênés dans le Nord par le temps trop humide.

Les récoltes de fèves et pois de semence ont été rendues délicates dans les mêmes régions (Meknès, Port-Lyautey) pour les mêmes causes, mais les rendements en fèves semblent assez bons, alors que ceux des pois sont variables avec les variétés.

La moisson de l'orge, commencée dans le Nord, le Centre et le Maroc oriental, est terminée dans la région de Marrakech, le Sous, les Abda-Chiadma, Abda-Ahmar, et les rendements sont partout supérieurs aux moyennes des années précédentes ; ils sont quelquefois exceptionnels et dépassant les espérances. Le grain est gros, bien nourri, et le poids spécifique élevé. On prévoit une augmentation de 75 à 100 % sur les évaluations de l'année précédente.

Les cours ont actuellement baissé, mais les récoltes sont suffisantes pour que le producteur puisse en vendre une partie seulement et garder le reste en silos.

La végétation des blés continue à être satisfaisante, et les maladies ou insectes habituels ne causent que des dégâts très localisés.

La main-d'œuvre, recherchée pour les moissons, est devenue rare et chère dans plusieurs circonscriptions, mais surtout au Maroc oriental où l'on signale des embauchages à 12 et 15 francs par jour.

En résumé, la situation agricole est toujours excellente et la récolte fruitière bien que contrariée ou en partie détruite dans plusieurs secteurs heureusement limités, reste néanmoins bonne ou très bonne dans l'ensemble, alors qu'elle s'annonçait exceptionnelle partout.

Les gelées et le temps humide ont retardé considérablement la maturation des fruits. Les premières cerises, généralement mûres vers le 25 avril, ne sont apparues que vers le 20 mai, avec les premiers abricots du Sud.

Dans cette région, Marrakech et l'Atlas, la récolte des amandes est excellente, celle des agrumes s'annonce belle et la floraison des oliviers, effectuée en de bonnes conditions, est pleine d'espoirs. La prune et l'abricot sont assez abondants.

Dans le Centre, l'Est et le Nord, les agrumes laissent prévoir une production au-dessus de la moyenne et si les chutes de juin, prévues abondantes cette année après les perturbations végétatives du printemps, ne sont pas trop excessives, les récoltes, grâce à l'apport de jeunes plantations entrant en rapport, seront égales à peu près à celles de l'année 1938. Les prunes et les pêches seront abondantes et compenseront un peu la perte des amandes et des abricots détruits.

L'éclaircissage des fruits sur pruniers serait à faire et l'ensilage des pêches tardives devrait être terminé dès le 1^{er} juin.

Les oliviers ont passé fleur et la nouaison semble excellente.

A la suite des gelées déjà signalées, de nouveaux dégâts ont été constatés sur les vignes, pois, haricots, melons et concombres, mais les productions fruitières qui avaient déjà été atteintes en avril semblent n'avoir que peu souffert de ces intempéries.

Ces abaissements de température, suivis de jours peu ensoleillés ou pluvieux, ont amené un peu partout une véritable invasion de cloque et de coryneum sur les pêcheurs, amandiers et abricotiers.

Il serait utile, dès à présent, de traiter les arbres à l'oxychlorure de cuivre, de détacher les feuilles et les jeunes bourgeons les plus atteints et de les incinérer, sinon l'invasion prochaine risque d'être redoutable.

En résumé, l'année fruitière, à moins de violents siroccos, peut être considérée, ainsi que l'année agricole, comme favorable.

Mois de juin 1939

La fin du mois de mai a été marquée par une brusque et assez forte élévation de température, qui a été suivie d'une évaporation intense en montagne, et la condensation de cette humidité atmosphérique a causé dans les zones environnantes de nombreux orages. Il en est résulté un abaissement de température très marqué dès le début du mois de juin qui a été anormalement frais dans la zone côtière, et, couvert, parfois humide, dans l'intérieur. Des orages assez violents ont été enregistrés à Meknès (15 m/m. 6 le 14 et 12 m/m. 6 le 17), à Fès (8 m/m. 5 le 4 et 6 m/m. 5 le 15), à Tadla (24 m/m. le 17), à Marrakech (26 m/m. le 17). Dans le Rharb plusieurs orages de 10 à 20 m/m. ont été signalés par diverses stations.

L'atmosphère a été généralement humide, et brouillards et pluies ont gêné les travaux de moisson.

Le débit des cours d'eau reste supérieur à la normale, les eaux de surface sont en régression, le niveau des nappes phréatiques est encore très élevé et les sources sont toujours bien alimentées.

Les troupeaux trouvent facilement leur nourriture dans les terrains de parcours et les chaumes, aussi le bétail se maintient en bon état.

On récolte encore quelques fourrages tardifs et les moissons des céréales, gênées par un temps couvert et humide, sont poursuivies aussi activement que possible ; il en est de même des battages ou dépiquages des indigènes.

L'excellence des rendements pour les céréales se confirme dans l'ensemble, malgré quelques déceptions locales ; les légumineuses ont donné des résultats très irréguliers, moyens dans l'ensemble ; le tabac évolue normalement ; le coton recépé est irrégulier, mais les semis de l'année sont bien partis.

Sauf à Fès, où les effets de la gelée se font encore sentir, la végétation du vignoble est satisfaisante, avec un bon bois de taille assuré.

Dans les orangeries, les chutes de fruits prévues abondantes, après les gelées de mars et d'avril suivies d'un coup de chaleur, se sont manifestées avec assez d'intensité, surtout sur les oranges ; les mandariniers semblent avoir moins perdu de fruits et la clémentine s'est bien défendue.

Jusqu'ici, les premières cerises faisaient leur apparition dès la fin avril ; quelques-unes furent exposées à la foire de Rabat, le 10 mai et ce n'est que vers le 20, que Précoce de Boppard, Guigne d'Annonay, Ramon Oliva, Bigarreau Nomblot, Beauté d'Ohio acquièrent leur belle couleur et toutes leurs qualités.

Depuis, toute la belle série des bigarreaux est venue sur les marchés à des prix assez élevés et soutenus.

Plus tardivement que d'habitude aussi, apparurent les abricots, les prunes, les pêches qui sont, dans le sud et le centre du Maroc, déjà très parasités par la cécidie.

Si la récolte future des agrumes est assez compromise, par contre celle des amandes qui devait être exceptionnelle, sans la gelée en certains secteurs, restera bonne et très bonne, et celle des oliviers favorable en général. La floraison des oliviers, en effet, fut très brillante, et la nouaison suffisante promet une année fructueuse.

La main-d'œuvre saisonnière est chère et les propriétaires indigènes surtout éprouvent de grosses difficultés pour faire leurs récoltes.

En résumé, la situation est excellente pour les cultures annuelles, mais elle est moins bonne au point de vue horticole, et les récoltes se ressentent des irrégularités de température du printemps.

L'ÉLEVAGE EN 1938

La situation de l'élevage s'est considérablement améliorée. Seule la fièvre aphteuse a encore fait quelques apparitions : des foyers isolés, d'allure très bénigne, n'affectant que très peu l'état d'entretien des troupeaux, ont été éteints grâce aux mesures sanitaires sévères prises tant à l'intérieur qu'à l'importation.

En fin d'année, le territoire est entièrement libéré de cette maladie.

Les mesures sanitaires prises à l'intérieur ont eu d'ailleurs pour effet de provoquer la levée de l'interdiction d'entrée du bétail marocain en France et en Algérie.

Le Gouvernement s'est attaché à alléger les charges qui grevaient les exportations de moutons par le Maroc oriental. C'est ainsi que la taxe de visite sanitaire à l'exportation a été supprimée et que le Gouvernement général de l'Algérie a exonéré de la taxe d'entrée les moutons destinés à la métropole et transportés en transit ferroviaire de la frontière marocaine au port algérien d'embarquement.

La politique de l'amélioration du cheptel en quantité et en qualité a été poursuivie.

Une dépense de 160.000 francs a permis de créer une nouvelle inspection de l'élevage, à Kasba-Tadla, qui étend son action sur tout l'Atlas central, et de recruter trois équipes d'agents d'élevage à Khenifra, Beni-Mellal et Oulmès.

La lutte contre les maladies endémiques a été intensifiée. Dix nouvelles installations parasitocides ont été créées, 700.000 vaccinations ont été effectuées et 2.700.000 moutons ont été traités contre les maladies parasitaires externes et internes.

Par ailleurs, la lutte contre la tuberculose bovine a pu être poursuivie grâce aux dispositions du dahir du 11 octobre 1937 permettant l'indemnisation des propriétaires pour les pertes subies du fait de l'abatage des animaux reconnus tuberculeux.

98 laiteries ont été soumises au contrôle. 2.657 bovins ont subi l'épreuve de la tuberculine, et 290 animaux ont présenté une réaction positive. En fin d'année, 149 de ces réagissants avaient été abattus, et 176.243 fr. 26 versés aux propriétaires à titre d'indemnités.

D'autre part, la sécheresse du premier trimestre ayant compromis la récolte de fourrages, le Gouvernement a pris, dans le but d'assurer l'affouragement des troupeaux, des mesures d'interdiction temporaire d'exportation des fourrages et des pailles.

A l'heure actuelle, une pluviométrie bien répartie laisse prévoir une bonne récolte de fourrages en 1939 ; c'est pourquoi, des dispositions seront prises en vue de lever l'interdiction de sortie de ces denrées alimentaires pour le bétail.

La politique de qualité susceptible d'ouvrir des débouchés nouveaux aux produits de l'élevage marocain a été mise en lumière par des manifestations économiques telles que les foires aux moutons de Guercif, d'Azrou, Bou-Mia et Missour, réunissant un total de près de 200.000 moutons destinés au commerce de l'exportation.

L'ensemble de ces mesures a permis d'intensifier l'exportation.

Les statistiques de 1938 pour les bovins et ovins, comparées à celles de 1937, font ressortir l'augmentation des sorties :

	1937	1938
1° Ovins	136.896 têt.	211.107 têt.
2° Bovins	20.816 —	43.587 —
3° Viandes de mouton :		
a) Réfrigérées	1.272.855 kg.	1.704.307 kg.
b) Congelées	652.925 —	1.049.597 —

Enfin, un essai de marchés lainiers à Fquih-ben-Salah, Boujad, Khemissèt, Taza, Azrou et El-Hajeb, a permis pour la première fois de placer le producteur indigène en contact direct avec le commerçant-exportateur et de valoriser la production indigène par la présentation des lots homogènes et exempts de matières étrangères. Ces manifestations ont permis la vente de près de 300 tonnes de laines à un prix supérieur de 100 francs par quintal à celui qui était ordinairement pratiqué par les petits commerçants locaux.

Ces marchés ont pour but d'éduquer l'indigène, de le soustraire à l'usure et de valoriser la production marocaine sur le marché mondial.

PRÉVISIONS DE RÉCOLTE DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES (Campagne 1938-1939)

Blé tendre	3.800.000 quintaux
Blé dur	6.750.000 —
Orge	20.000.000 —
Avoine	730.000 —
Maïs	2.700.000 —
Sorgho	737.000 —
Alpiste	155.000 —
Fèves	339.000 —
Lentilles	67.000 —
Pois chiches	212.000 —
Petits pois	338.000 —
Lin	161.000 —

SITUATION DE L'AGRICULTURE ALGÉRIENNE

Superficies cultivées (en milliers d'hectares)

	1939	1938	1934
Blé dur	1.300	1.230	1.195
Blé tendre	435	430	450
Orge	1.250	1.175	1.270
Avoine	185	182	182
Totaux	3.170	3.020	3.100

Production (en milliers de quintaux)

	1939	1938	1934
Blé dur	8.500	6.275	7.725
Blé tendre	3.750	3.280	4.125
Orge	10.000	5.870	9.750
Avoine	1.750	1.580	1.725
Totaux	24.000	17.000	23.325

LES AGRUMES EN ALGÉRIE

Le nombre d'arbres existant au 7 août 1938 en Algérie était le suivant :

	De moins de dix ans	De plus de dix ans
Orangers	1.258.465	821.522
Mandariniers	256.874	924.506
Clémentiniers	615.052	126.850
TOTAUX	2.130.391	1.872.878
	4.003.269	

Le rendement par hectare, en fruits exportés, a été de 82,8 quintaux pour 275 orangers ; 137 quintaux pour 400 mandariniers et 98 quintaux pour 400 clémentiniers.
(Algérie.)

Les expéditions algériennes d'agrumes
en 1938-1939 (d'octobre à avril).

FRUITS (quintaux)	ANNÉES	
	1937-1938	1938-1939
Oranges	240.252	280.961
Mandarines	292.225	358.150
Clémentines	68.274	35.304
Citrons	4.654	2.907
Satsumas	518	898
Pomelos	31	230
Totaux	606.040	678.598

(Algérie.)

L'EXPORTATION TUNISIENNE DE FRUITS ET PRIMEURS (1)

En quintaux métriques	1932	1933	1934	1935	1936	1937	1938
<i>Fruits :</i>							
Citrons	28	78	79	1.188	2.908	13.514	4.194
Oranges	685	985	1.706	10.377	29.175	48.527	26.496
Mandarines	451	252	888	4.836	16.863	16.668	10.107
Raisins	125	4.516	3.378	21.723	16.157	12.290	7.818
Dattes Degla	13.738	18.565	5.191	12.733	12.005	18.413	9.930
Amandes en coque	1.068	1.010	1.063	8.971	1.326	6.312	2.785
Amandes décortiquées	3.394	2.346	621	4.212	373	1.127	1.989
Autres fruits	3.638	4.780	6.815	4.635	19.091	16.690	13.229
<i>Légumes :</i>							
Pommes de terre	166	97	3.158	3.738	20.880	10.037	9.958
Autres légumes	1.734	2.398	9.410	7.950	33.135	23.636	25.980

(1) D'après *Revue internationale des produits coloniaux et du matériel colonial*, juin-juillet 1939, p. 213.

LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES DU 2^e TRIMESTRE 1939
ET LEURS RÉPERCUSSIONS ÉCONOMIQUES.

AVRIL

Températures. — Le mois a été froid. Les températures moyennes ont été voisines des normales sur le littoral, le sud de la Chaouïa et le Sous. Elles ont été de 2° à 3° inférieures aux normales dans le Haut-Atlas, le Tadla et le Maroc oriental. Au début du mois, des gelées ont été enregistrées sur le nord du Maroc et en montagne.

Précipitations. — Le mois a été pluvieux. On a recueilli deux fois et demi les hauteurs normales dans le Tadla et les Srarhna ; une fois et demi les hauteurs normales dans le Rif, le Moyen-Atlas, l'Anti-Atlas et la région de Mogador. Les précipitations ont été voisines des normales au Maroc oriental, sur le nord du Rharb, le sud de la Chaouïa et dans les Boukkala. Sur pas fait sentir.

le nord du littoral, les précipitations ont été légèrement inférieures aux normales. Dans le Sous et le territoire des confins du Drâa, la pluviosité a été insignifiante.

Des orages accompagnés de grêle ont éclaté du 5 au 7 et du 18 au 21, sauf dans le Sous et le territoire du Drâa.

Des chutes de neige ont été enregistrées les 7, 8, 9, sur toutes les régions montagneuses, et les 20, 21, 22, dans l'Atlas central. Un léger manteau neigeux s'est maintenu durant tout le mois sur les hauts sommets du djebel Masker, de l'Ayachi, du Bou Iblane et du Bou Naceur.

Influences agricoles. — Sauf en altitude, où les gelées d'avril et de mars ont causé des dégâts sérieux mais localisés, la végétation des blés s'est continuée dans de bonnes conditions. L'orge commence à se moissonner en Abda, dans les Rehamna, en Doukkala et en Chaouïa ; des rendements s'annoncent très bons ; ceux des légumineuses, moyens dans l'ensemble, sont meilleurs dans le centre et le Sud, où la gelée ne s'est

Les emblavures de maïs sont en augmentation. Les semailles de sorgho sont avancées et celles de cotonnier sont à peu près terminées.

Le bétail trouve une nourriture abondante dans les parcs et l'abreuvement est bien assuré.

La vigne, les vergers et les oliviers ont souffert des gelées, notamment dans les régions de Fès et de Meknès ; la maturation des cerises, pêches et abricots est en retard.

MAI

Températures. — Les températures moyennes mensuelles ont été de 1° à 2° inférieures aux normales au Maroc oriental, dans le territoire de l'Atlas central et la région de Tanger ; légèrement inférieures aux normales (moins 0°5) dans le littoral, l'Atlas de Marrakech et le Moyen-Atlas ; voisines des normales dans les autres régions.

Précipitations. — Le mois de mai a été particulièrement orageux ; toutefois, les précipitations n'ont pas été abondantes.

Les hauteurs d'eau recueillies ont été comprises entre la moitié des hauteurs normales et la normale sur le nord du littoral, les plaines du nord du Maroc occidental, le Rif et le Moyen-Atlas. Sur les autres régions, les précipitations ont été insignifiantes.

De nombreux orages ont éclaté sur le nord du Maroc le 2 et le 3, les 12, 13, 14 et le 25. Des chutes de grêle ont été enregistrées le 3 à Port-Lyautey, El-Hajeb, Meknès, Khenifra, Azrou, Aïn-Khala, Berguent, du 12 au 14 et le 25 dans le Moyen-Atlas et l'Atlas central.

On signale au début du mois quelques chutes de neige à Agaouïar, Azegour, Aït-M'Hammed, Azrou, Ifrane, dans l'Assif Melloul et à Imouzzèr du Kandar et des Marmoucha.

Influences agricoles. — La moisson de l'orge est terminée dans les régions de Marrakech, du Sous, des Abda-Chiadma, des Ahmar. Les rendements sont partout supérieurs à la moyenne et le grain est gros. Les blés continuent à présenter une bonne apparence et le temps leur est favorable.

On poursuit les semailles de maïs et de sorgho dans le Maroc oriental, à Taza et à Ouezzane, et l'on refait ailleurs, les semis qui ont trop souffert des gelées. Les cultures de pois chiches sont dans un état satisfaisant ; leur floraison est terminée en Abda-Ahmar.

Binage des maïs, sorgho, tabac, coton ; labours dans les vignes. Récolte des fourrages, des pois, fèves, avoines, pommes de terre et, dans le Sud, du fenugrec et des lins à graine.

Les ressources fourragères sont abondantes ; l'état du bétail est satisfaisant.

Malgré les destructions dues aux gelées des mois précédents la récolte fruitière s'annonce bonne ou très bonne dans l'ensemble, mais la maturation est tardive ; la maturation des cerises est en retard d'un mois environ. Dans les olivettes la nouaison est bonne.

JUN

Températures. — Le mois a été froid. Les températures moyennes ont été inférieures aux normales : de 2° à 3° dans le Tadla et le Moyen-Atlas ; de 1° à 2° dans le nord du littoral, la région de Tanger, le Rif, le Maroc oriental et l'Atlas de Marrakech ; inférieures de 1° environ dans le nord de la Chaouïa, le Rharb, les plaines du nord du Maroc occidental et les Srarhna. Les températures moyennes ont été voisines des normales sur le littoral entre Rabat et Mogador.

Précipitations. — Les précipitations n'ayant eu lieu que sous forme d'orages, leur répartition a été irrégulière.

On a recueilli plus de quatre fois les hauteurs normales dans la région de Mogador et le pays Zaïan.

Les hauteurs d'eau recueillies dépassent deux fois les hauteurs normales dans la région de Tanger, l'Atlas de Marrakech et les Srarhna ; elles sont comprises entre une fois et deux fois les hauteurs normales sur les plaines du nord du Maroc occidental, le Rif et le Maroc oriental. Elles sont inférieures à la moitié des normales dans le Rharb et le nord de la Chaouïa ; sur les autres régions la pluviosité a été presque nulle.

Des brouillards assez denses ont été fréquents dans la première décade du mois. Des orages ont éclaté les 14, 15, 16, 17, 20 et 21. La journée du 17 fut particulièrement orageuse (à Khenifra on enregistra 108 mm. dans les 24 heures). Des chutes de grêle furent enregistrées le 14 et le 21 à Oulmès, au djebel Outka, le 14 (48 mm.), le 17 à Agaouïar (36 mm.), à Kef-el-Rhar, Agoudime, Skour-des-Rehamna (54 mm.), El-Hajeb et Azrou.

Influences agricoles. — L'humidité atmosphérique, les brouillards et les pluies ont gêné les travaux de moisson. Les rendements des céréales, blé et orge, sont bons dans l'ensemble ; ceux des légumineuses sont irréguliers.

La récolte des fruits est tardive ; les abricots, pêches et prunes sont très attaqués par la cératite. La production d'amandes est bonne ou très bonne. La végétation des olivettes est favorable.

Les troupeaux trouvent facilement leur nourriture dans les parcours et ils se maintiennent en bon état.

G. ROUX ET P. SCHINDLER.

Année 1939. — 2^e trimestre.

STATIONS	TEMPÉRATURES						PRÉCIPITATIONS						Nombre de jours le brume ou de brouil		
	Moyenne des maxima			Moyenne des minima			AVRIL		MAI		JUN		Avril	Mai	Juin
	Avril	Mai	Juin	Avril	Mai	Juin	Nb. de jours	Haut. m/m	Nb. de jours	Haut. m/m	Nb. de jours	Haut. m/m			
Tanger	17.4	19.7	22.6	12.2	13.8	16.0	6	68	6	32	4	46	0	0	1
Souk-el-Arba-du-Rharb ..	22.1	26.6	28.7	8.5	11.9	14.7	8	61	3	13	5	6	0	0	0
Rabat (Aviation)	21.0	23.1	24.9	10.1	12.1	15.7	6	41	6	10	2	Tr.	0	0	1
Casablanca (Aviation) ..	20.6	22.3	24.8	9.3	11.7	15.0	8	29	4	11	2	2	0	2	0
Mazagan (l'Adir)	21.3	23.0	25.1	6.3	10.1	14.4	4	12	2	7	1	2	0	2	1
Berrechid (T.P.)	20.8	25.6	27.6	7.4	9.7	13.3	7	34	4	7	1	7	6	0	2
Settat	21.2	26.4	27.9	7.4	10.2	13.0	8	37	3	13	1	1	0	0	2
Sidi-Bennour	22.9	28.5	28.2	7.2	9.7	12.8	7	18	3	8	2	1	4	0	0
Safi	24.0	26.9	»	11.1	12.9	»	5	29	1	3	»	»	0	0	»
Mogador	18.5	19.7	21.6	12.2	13.3	15.9	7	35	1	2	3	25	0	4	5
Marrakech (Aviation) ..	23.0	29.1	30.3	9.9	13.0	16.4	8	67	1	1	2	35	1	1	1
Azrou	15.7	19.3	22.3	4.8	8.3	11.3	9	165	7	66	6	64	2	0	2
Meknès (Jardin d'essais) ..	19.7	25.2	28.0	7.0	9.0	12.8	8	79	6	19	2	20	2	2	2
Fès (Insp. agriculture) ..	21.4	27.4	30.3	8.0	10.9	13.8	8	76	7	15	3	35	2	4	0
Taza (Aviation)	19.0	24.0	»	7.5	9.5	»	7	70	7	50	»	»	»	0	»
Berkane	20.7	23.5	26.8	8.8	11.2	15.7	3	42	5	12	5	17	1	2	0